



*SYNDICAT C.G.T.
du Personnel de Nantes Métropole*

Fusion des pôles Nantes Cens et Chantenay-Chézine : *le personnel mobilisé pour dire NON !*

Le CTP réuni aujourd'hui doit émettre un avis sur le dossier de la fusion des pôles.

La CGT votera CONTRE la fusion des deux pôles nantais.

Ce tract vous est adressé pour contrer quelques idées reçues qui ont la peau dure !

1^{ère} idée reçue : « il n'y a plus assez de travail dans ces deux pôles nantais »

FAUX : ces deux pôles regroupent 112 000 habitants, c'est à dire 40 % de la population de la ville de Nantes, incluant des quartiers d'habitat social sensibles (Les Dervallières Le Breil, Bellevue). Il y a de quoi faire pour rendre un meilleur service public de qualité et de proximité.

Il y aurait encore plus à faire si on développait la régie plutôt que de passer des marchés avec des entreprises privées !

Enfin, c'est le gel généralisé des projets d'investissements qui explique la baisse ponctuelle d'activité qui est loin d'être spécifique à ces deux pôles.

2^{ème} idée reçue : « ce projet s'est fait dans de bonnes conditions, après une vraie concertation avec les agents »

FAUX : la concertation s'est faite avec les directeurs et les encadrants à qui on a répété de faire des économies de postes. Les agents des bureaux ont eu le sentiment d'être tout juste informés ; chez ceux de Chantenay-Chézine, c'est le sentiment d'avoir été laissé tomber qui a dominé, suite au départ de nombreux cadres vers d'autres pôles.

C'est parce qu'ils se sont organisés, qu'ils ont fait grève, qu'ils ont revendiqué, que les agents ont été reçu en mars par B Bolzer et F Roussel.

Quant aux agents de terrain, ils ont tout simplement été tenus à l'écart avec la promesse que rien ne changerait pour eux....Or, la fusion n'est pas votée qu'on parle déjà de recomposition des équipes de terrain...

3eme idée reçue : « les souhaits professionnels de chacun ont été pris en compte et chacun a pu profiter de cette fusion pour faire évoluer sa carrière ».

FAUX : ce projet a engendré mal-être, frustrations, malaise dans des équipes qui fonctionnaient très bien à l'origine.

Le processus de mobilité interne prioritaire a été vécu comme peu lisible, à la carte, aux règles floues. Jury, pas jury, annonces à tous, annonces à certains seulement... Certains services « recruteurs » n'ont pas joué le jeu de la mobilité reprochant aux agents de n'être pas de suite opérationnels !

4eme idée reçue : « Rien ne changera pour l'usager »

FAUX : l'habitant de la rue des Hauts Pavés ira-t-il jusqu'à la mairie de Chantenay ?

La transversalité et la réactivité pourront-elles continuer d'être assurées avec des services techniques éclatés en trois entités, coupant les agents responsables des études, de ceux qui programment les travaux de voirie ?

BILAN...

- ⇒ 11 postes en moins dont 6 supprimés
- ⇒ des postes vacants à venir dont on ne connaît pas le devenir
- ⇒ des agents démotivés et inquiets pour l'avenir : seul l'organigramme a été élaboré. Reste toute l'élaboration des fiches de poste...

... ET PERSPECTIVES :

- ⇒ de nouvelles fusions de pôles programmées
- ⇒ la nécessité de s'organiser collectivement pour **RESISTER ET REVENDIQUER**
- ⇒ la CGT sera à vos côtés pour **PORTER VOS REVENDICATIONS !**